

L'Etoile des Enfants Assemblée Générale du 04 octobre 2015

Le dimanche 04 octobre 2015, s'est tenue la onzième Assemblée Générale de l'association « **L'Etoile des Enfants** » à la salle communale de PENZE.

Après avoir remercié les personnes présentes (25), et plus spécialement la présence d'adhérents d'Île etVilaine et de Nantes, le Président Mr. Jacques LOUARN a rappelé le fonctionnement de l'Etoile des Enfants, les rythmes des réunions du conseil d'administration., puis présenté le rapport d'activité depuis la dernière Assemblée Générale du 12 octobre 2014. Chacune des personnes de l'assemblée s'est vu remettre le rapport d'activité et le compte de résultat 2014 ainsi que la situation financière de l'association au 30/09/2015.

Les points exposés ont été les suivants : (cf. rapport d'activité 2015)

- Les actions menées par le Conseil d'Administration. 2 réunions (11/12/2014, 21/05/2015) permettant de faire le point sur les projets menés, sur l'état des finances et de décider de la suite à donner aux différents projets financés.
- Les actions de collecte des fonds: Il s'agit des adhésions, des dons, des manifestations (détaillées dans le rapport d'activité). Ces actions prévues et actualisées en permanence entrent dans le cadre du fonctionnement normal de l'association comme celle organisée ce 04 octobre 2015 « Le Cours de la Penzé » qui a comptabilisée 150 personnes (74 marcheurs et 76 coureurs).
 A noter la perte de l'hôpital de Landerneau qui a soutenu l'association par l'achat de cartes de voeux depuis de nombreuses années, et qui pour raison budgétaire, n'a pas renouvelé son action.
- Les actions auprès des collectivités territoriales et autres organismes : aucun dossier de demande de subventions n'a été déposé. L'association vit sur le fond des actions, les adhésions et les dons des adhérents.
- Les actions de communication : parution du bulletin une fois par an ; plaquette informative et diaporama sur l'association ; notre site internet, les interventions auprès des scolaires et autre public lors des différentes manifestations, la presse locale qui présente les actions que mène l'association.
- Le point sur le nombre d'adhérents : 97 cotisations comptabilisées ce 4 octobre, dont une grande majorité du Finistère. L'année n'est pas terminée et Jacques lance un appel à chacun pour trouver de nouveaux adhérents (amis, famille...) ou relancer ceux qui ont « oublié » leur cotisation . Remerciements à tous les fidèles qui renouvellent chaque année leur adhésion.
- Le montant de la cotisation annuelle : 10 € (inchangé depuis la création de l'association)
- Les projets sur lesquels l'association « l'Etoile des Enfants » s'est engagée financièrement.

Madras-Inde: suivi du dossier par Jacques LOUARN

Poursuite de l'engagement auprès des écoles de Madras : Injambakkam et Neelangarai .Financement pour la construction d'un bâtiment (152m²) sur l'école Injambakkam-Chennai avec 2 versements de 5000 € en Décembre 2014 et en Avril 2015) qui ont permis la finalisation des travaux. Voir rapport d'activité.

Poursuite des parrainages d'enfants en vue de l'aide à leur scolarisation (frais de scolarité, uniforme…pour un coût de 15 €/mois). Versement de 1 500 € en Août 2015 pour ces enfants.

Burkina Faso : suivi du dossier par Marie-Claire BOZEC et Joël BARON

Monsieur Baron Joël, responsable de la gestion de ce projet remercie l'Etoile des Enfants pour la confiance accordée à l'ADB Burkina depuis 2008 et donc à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des enfants malnutris et du district sanitaire.. L'EDE avait donné son accord pour soutenir à nouveau le CREN de Réo (2000 €). Cette somme a été remise en main propre par Joël Baron au responsable du CREN , au cours d'une cérémonie officielle le 15 janvier dernier, pour couvrir les besoins nutritionnels de l'année. Passages réguliers sur place de l'équipe ADB pour s'assurer du bon fonctionnement à tous les niveaux (financier, bilan, réalisation).

Uruguay: suivi du dossier par Pascale TILLY

Versement de 2 000 € pour financer la prise en charge thérapeutique des enfants du centre de San José de Mayo accueillant ces enfants qui se trouvent dans une situation de particulière vulnérabilité pour avoir subi des maltraitances. Intégration prochaine des enfants dans de nouveaux locaux mais difficulté pour les jeunes de 18 ans qui doivent quitter le centre.

Haïti: suivi du dossier par Jean-Rémy COLMOU

Rappel par Jean Rémy Colmou de la construction de l'école et de la pose des panneaux solaires , le tout financé par l'association. Nouveau projet présenté qui s'étalerait sur 3-4 ans: création d'un centre socio culturel et de loisirs pour l'éveil et l'encadrement des enfants de Baradès de moins de 18 ans y compris non scolarisés, (musique, lecture, écriture, jeux de société, sport...) avec une capacité d'accueil de 80 maximum. La somme de 4 000 \in est mise en réserve en attente de l'approfondissement du projet présenté par le père Stevenson, notre correspondant sur place.

Madagascar: suivi du dossier par Marie-Nicole ANDRE

Rappel et description du projet en cours de prise en charge d'enfants porteurs d'un handicap ou de malformation que la chirurgie peut corriger de manière définitive et leur permettre par la suite de devenir autonomes en construisant un projet de vie..L'association a pu permettre la prise en charge de 6 enfants

Bénin: suivi du dossier par Raymond MORVAN

Après la construction de la cuisine de l'école de Koussoucoingo en 2014, aucun projet n'a été présenté à notre association.

• Les orientations 2015/2016 :

Les orientations de « L'Etoile des Enfants » porteront dans les mois à venir et l'année 2016 à nouveau sur notre soutien aux écoles de Madras-INDE, au centre d'accueil pour enfants maltraités de San José de Mayo en URUGUAY ; aux écoles du BURKINA-FASO , du BENIN et d'HAITI ; et aux enfants hospitalisés à l'Hôpital de jour d'Antananarive -MADAGASCAR.

• Rapport financier

Il apparaît que :

- A la date du 30 Septembre 2015, l'association a une disponibilité de 11 413.70 €
 (1 484.00€ sur le compte courant, 9 929.70 € sur le livret bleu).
- Le compte de résultat est équilibré (voir feuille remise à l'assemblée) et le trésorier, J.R COLMOU a souligné que les charges représentent 4.36%, le reste des fonds perçus étant utilisés directement pour les actions que nous menons.
- Les missions sociales (Inde, Madagascar, Uruguay et frais de banque) pour 2015 représentent un budget de 10 728.75 € et un engagement programmé pour Haïti de 4 000 €.
- Le Conseil d'administration devra statuer sur la répartition des fonds en fonction des différents projets présentés. Il se réunira début novembre.

Le président a ensuite remercié adhérents et donateurs qui grâce à leurs soutiens permettent de mener à bien les différents projets de l'association ainsi que les organisateurs des différentes manifestations et membres de l'association. Il a rappelé que la répartition des fonds était attribuée avec beaucoup d'attention et de transparence, les comptes étant à la disposition de tous.

A l'issue de l'Assemblée Générale, aucune des personnes présentes n'ayant émis de réserve, le rapport d'activité et le rapport financier ont donc été adoptés par l'ensemble des membres présents.

Le 08 octobre 2015.

La Secrétaire Catherine BONTHONNEAU Le Président
Jacques LOUARN